



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 15 MAI 2025

Le 15 mai 2025, à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, dûment convoqué le 09 mai 2025 s'est réuni au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de M. Gilles RIPERT.

DÉLIBÉRATION N° CC-2025-61

OBJET : SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES DU SCHEMA  
DEPARTEMENTAL DES SERVICES AU PUBLIC EN VAUCLUSE 2024-2029

MEMBRES EN EXERCICE : 48 - QUORUM : 25 - PRESENTS : 32 - PROCURATIONS : 4 - VOTANTS : 36

**Présents :**

**APT** : Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. Jean AILLAUD, Mme Gaëlle LETTERON, M. Frédéric SACCO, Mme Sylvie TURC, M. Patrick ESPITALIER, Mme Dominique SANTONI, Mme Laurence GREGOIRE, M. Dominique THEVENIEAU  
**AURIBEAU** : M. Roland CICERO  
**BONNIEUX** : M. Pascal RAGOT, Mme Evelyne BLANC  
**CASENEUVE** : M. Gilles RIPERT  
**CASTELLET-EN-LUBERON** : M. Roger ISNARD  
**CÉRESTE-EN-LUBERON** : M. Gérard BAUMEL  
**GARGAS** : M. Patrick SIAUD, Mme Michèle FAUQUE  
**GIGNAC** : Mme Sylvie PASQUINI  
**GOULT** : M. Didier PERELLO  
**JOUCAS** : M. Lucien AUBERT  
**LACOSTE** : M. Mathias HAUPTMANN  
**LAGARDE D'APT** : Mme Maryse BONNET  
**LIoux** : M. Patrice FOURNIER  
**ROUSSILLON** : Mme Gisèle BONNELLY  
**RUSTREL** : M. Pierre TARTANSON représenté par M. Philippe ESCOFFIER  
**SAIGNON** : M. Jean-Pierre HAUCOURT  
**SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON** : Mme Charlotte CARBONNEL  
**SAINT-PANTALÉON** : M. Luc MILLE  
**SAINT-SATURNIN-LÈS-APT** : M. Christian BELLOT, M. Yves MARCEAU, Mme Sandrine ISSON  
**VILLARS** : Mme Sylvie PEREIRA

**Absents :**

**APT** : Mme Isabelle TAILLER, M. Yannick BONNET, M. André LECOURT, M. Jean-Louis CULO, M. Nathan SAIHI, Mme Céline CELCE, M. Christophe CARMINATI  
**BUoux** : M. Hervé PLANCHON  
**GARGAS** : Mme Claire SELLIER, M. Benjamin BAGNIS  
**MURS** : M. Christian MALBEC  
**VIENS** : M. Frédéric ROUX

**Procurations :**

**APT** : Mme Emilie SIAS donne pouvoir à M. Jean AILLAUD  
**MÉNÉRBES** : M. Patrick MERLE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO  
**SAINT-SATURNIN-LÈS-APT** : Mme Patricia BAILLARD donne pouvoir à Mme Sandrine ISSON  
**SIVERGUES** : Mme Martine CALAS donne pouvoir à Mme Sylvie PASQUINI

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20250515-2025-61-DE  
Date de télétransmission : 21/05/2025  
Date de réception préfecture : 21/05/2025

Page 1 sur 2

CC-2025-61

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'article 98 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

**Considérant**, que l'État et le Département de Vaucluse se sont engagés au sein d'un large partenariat à améliorer durablement l'accès des Vauclusiens aux services jugés essentiels par les habitants sur leur territoire dans le cadre du premier Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public 2018-2023,

**Considérant**, que ce schéma a consolidé le travail d'un réseau de partenaires qui est à l'origine de l'émergence de nouvelles actions visant le maintien ou le renforcement de l'accès des services au public sur les territoires, et notamment l'accès aux droits pour les publics fragiles,

**Considérant**, le renouvellement du Schéma Départemental des Services au Public en Vaucluse, pour la période 2024-2029 portant sur trois axes prioritaires : le numérique, la santé et les mobilités solidaires et inclusives, ainsi que la déclinaison départementale de la Feuille de route France Numérique Ensemble,

**Considérant**, que la réussite de la mise en œuvre du Schéma Départemental repose sur l'engagement des partenaires à participer aux actions déployées dans les trois axes prioritaires et à leur évaluation,

**Considérant**, la Charte d'Engagement des partenaires du Schéma Départemental des Services au Public en Vaucluse 2024-2029 ci-annexée,

**Considérant**, l'avis favorable de la commission accessibilité des services au public émis le 29 avril 2025,

Le Président propose de délibérer.

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
OÙ L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**À l'unanimité,**

**Approuve**, la Charte d'Engagement des partenaires pour mettre en œuvre et évaluer le plan d'actions défini dans le Schéma Départemental des Services au Public en Vaucluse pour la période 2024-2029,

**Autorise**, le Président de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon à signer la Charte d'Engagement des partenaires et tous les documents afférents à cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,  
M. Frédéric SACCO



Le Président,  
M. Gilles RIPERT,



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.*

Mise en ligne le : 28/05/2025

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20250515-2025-61-DE  
Date de télétransmission : 21/05/2025  
Date de réception préfecture : 21/05/2025

Page 2 sur 2

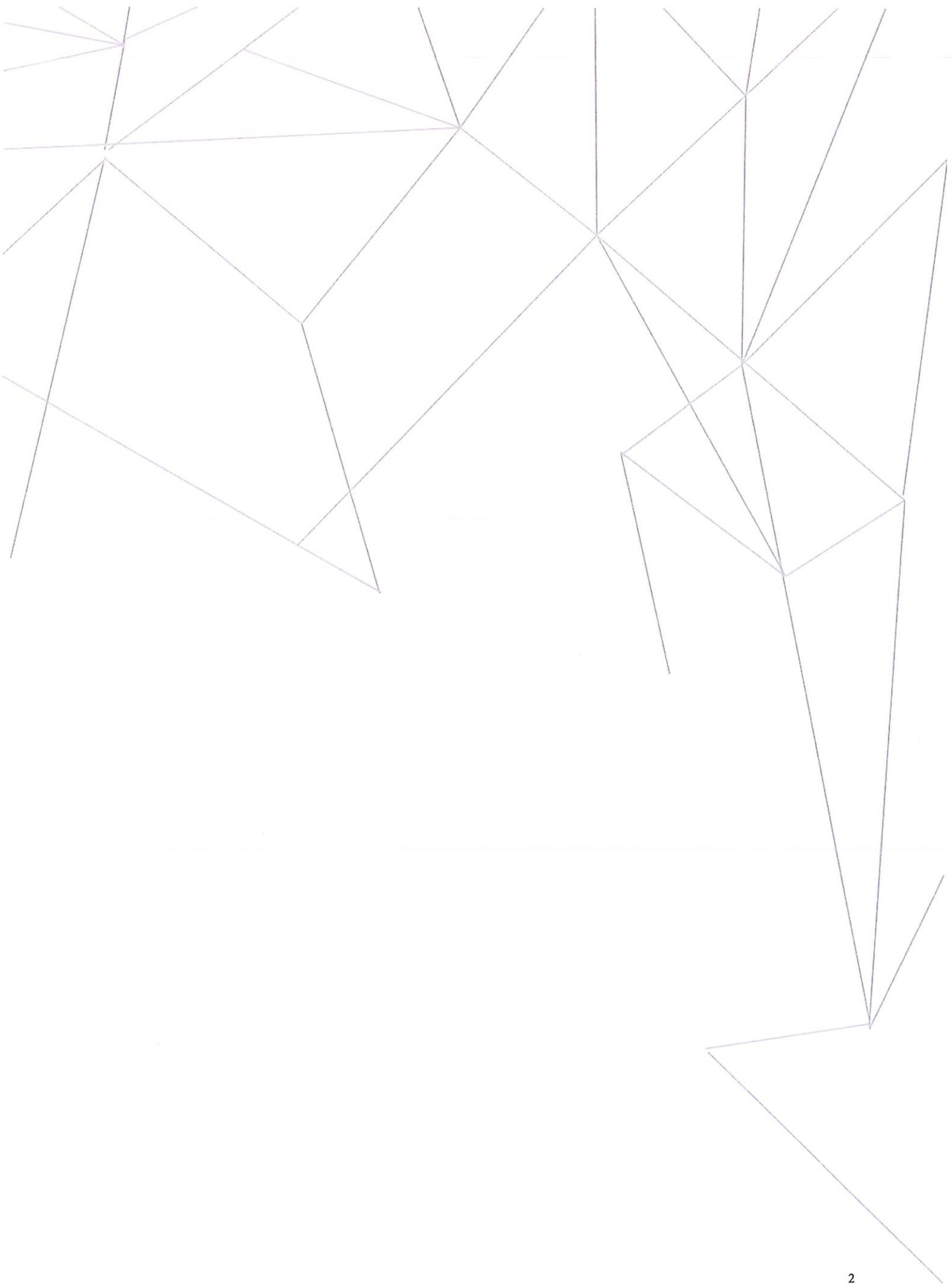
# CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

SCHÉMA  
DÉPARTEMENTAL DES  
SERVICES AU PUBLIC EN  
VAUCLUSE

2024 - 2029



  
**PRÉFET  
DE VAUCLUSE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## INTRODUCTION

Depuis 2018, l'Etat et le Département de Vaucluse se sont engagés au sein d'un large partenariat à améliorer durablement l'accès des Vauclusiens aux services jugés essentiels par les habitants sur leur territoire dans le cadre du premier Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public 2018-2023.

Ce Schéma a consolidé le travail d'un réseau de partenaires qui est à l'origine de l'émergence de nouvelles actions visant le maintien ou le renforcement de l'accès des services au public sur les territoires, et notamment l'accès aux droits pour les publics fragiles.

Le bilan a démontré **la pertinence de l'échelle départementale pour coordonner et mettre en lisibilité, dans une dynamique transversale et partenariale, des actions qui contribuent à favoriser l'accessibilité des services au public.**

En particulier des problématiques spécifiques concernant les usages numériques, la santé et la mobilité, qui concentrent de nombreux enjeux d'accessibilité et ont particulièrement évolué, nécessitent une approche partenariale renforcée.

Le renouvellement du Schéma de services se recentre donc sur ces 3 thématiques, avec une approche transversale concernant les publics fragiles :

### AXE 1 : INCLUSION ET MEDIATION NUMERIQUES

- **Enjeux** : la poursuite de la dématérialisation massive des services, dont l'accès aux droits sociaux, et la fracture numérique qui excluent une part importante de la population ;
- **Perspectives** : la déclinaison de la feuille de route France Numérique Ensemble copilotée par l'État et le Département dans la continuité des actions mises en œuvre au cours du précédent schéma de services et qui nécessitent désormais une coordination renforcée : Maisons France Services, Conseillers Numériques, Réseau des acteurs de l'inclusion numérique, Réseau des acteurs de la médiation numérique.

Le volet numérique du Schéma de services constitue la déclinaison départementale de la feuille de route France Numérique Ensemble du Vaucluse. Au cœur du Schéma, elle ambitionne de territorialiser la politique d'inclusion numérique et l'accompagnement des acteurs locaux grâce à des partenariats élargis.

La feuille de route a vocation à renforcer les actions partenariales afin de répondre aux enjeux d'autonomisation des publics, en particulier les plus fragiles ou les plus éloignés du numérique.

### AXE 2 : ACCES AUX SOINS DE PROXIMITE ET LUTTE CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS

- **Enjeux** : les difficultés importantes et les enjeux essentiels de l'accès aux soins en Vaucluse,
- **Perspectives** : la coordination par l'Agence Régionale de Santé des initiatives portées par les territoires de Vaucluse (Maisons de Santé et Communautés Territoriales de Santé), le déploiement du Réseau Départemental de Santé porté par le Département et l'accompagnement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour aider les publics à trouver des solutions en matière de soin, et pour proposer des bilans de santé pour les plus fragiles.

### AXE 3 : MOBILITE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

- **Enjeux** : les difficultés persistantes de mobilités pour certains publics et/ou sur certains territoires qui représentent de véritables freins à l'accès aux services, à l'emploi ou à la formation.

- **Perspectives** : La mobilité est désormais une thématique beaucoup plus partagée avec 7 nouvelles Autorités Organisatrices de la Mobilité en Vaucluse depuis 2021 en lien avec la Loi d'Orientation des Mobilités, et le développement de nouveaux modes de déplacements dans un contexte de transition climatique et énergétique. Dans ce contexte la mobilité solidaire et inclusive doit faire l'objet d'un plan d'actions copiloté par la Région et le Département à l'échelle des bassins de mobilité.

La réussite de la mise en œuvre de ce nouveau schéma et de ses axes d'actions prioritaires repose sur **l'implication et le travail collaboratif de nombreux acteurs au sein d'un large partenariat aux côtés de l'Etat et du Département de Vaucluse.**

Le Schéma de Services porte la volonté de **décliner sur chacun de ces axes des démarches territoriales**, avec l'objectif de renforcer les dynamiques portées par les acteurs locaux et s'adapter aux besoins des Vauclusiens, au plus près des territoires.

# CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE SERVICES AU PUBLIC EN VAUCLUSE

Par la présente charte, le signataire s'engage à participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des différentes actions déployées dans le cadre des 3 axes prioritaires du Schéma de Services au Public en Vaucluse 2024-2029 dont le plan d'actions est synthétisé ci-après :

Orientation 1 : INCLUSION & MEDIATION NUMERIQUES - Feuille de route France Numérique Ensemble Vaucluse -			
Objectif 1	ACCES AUX DROITS VIA LE NUMERIQUE POUR LES PUBLICS FRAGILES	Action 1.1	Interconnaissance des acteurs et coordination des réseaux
		Action 1.2	Mieux identifier les profils et les besoins des usagers
		Action 1.3	Sécuriser et renforcer l'accompagnement dans l'accès aux droits
Objectif 2	ELABORER UN « PARCOURS NUMERIQUE USAGER »	Action 2.1	Structurer / Animer / Coordonner
		Action 2.2	Construire un « Parcours numérique usager »
		Action 2.3	Renforcer et coordonner la communication sur la médiation numérique
Objectif 3	STRUCTURER UNE FILIERE DE COLLECTE/RECONDITIONNEMENT-RECYCLAGE/DISTRIBUTION DE MATERIEL	Action 3.1	Diagnostic de la filière
Objectif 4	FEUILLES DES ROUTES INFRADEPARTEMENTALES	Action 4.1	Feuille de route Luberon Monts de Vaucluse
Objectif 5	RECHERCHE DE FINANCEMENTS	Action 5.1.	Assurer une veille sur les financements
Orientation 2 : SANTE			
Objectif 6	RENFORCER ET COORDONNER L'OFFRE DE SANTE DE PROXIMITE	Action 6.1	Volet stratégique : déclinaison départementale de la stratégie régionale d'accès aux soins de proximité : mobilisation des acteurs du territoire (CCOPd), comité des financeurs (MSP), coordination et articulation des acteurs au service des parcours de santé
		Action 6.2	Volet opérationnel : - Repérage et suivi des projets d'exercice coordonné (MSP, ESP, CPTS) : organisation territoriale des soins de proximité - Accès aux soins pédiatriques et parcours santé pour les enfants confiés à l'ASE - Renforcer les coopération des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et des accueillants familiaux avec le secteur médical
		Action 6.3	Développer l'attractivité pour l'installation et le maintien des médecins sur le territoire
Objectif 7	DEPLOYER LE RESEAU DEPARTEMENTAL DE SANTE	Action 7.1	Mise en œuvre du plan départemental santé
		Action 7.2	Favoriser les partenariats à l'échelle départementale et locale
Objectif 8	LUTTER CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS	Action 8.1	Animation du réseau des détecteurs de renoncement aux droits et aux soins de la MAS
		Action 8.2	Interconnaissance des acteurs et développement des partenariats
Orientation 3 : MOBILITES SOLIDAIRES et INCLUSIVES			
Objectif 9	ELABORER UN PLAN D'ACTIONS DES MOBILITES SOLIDAIRES (PAMS) AVEC LA REGION	Action 9.1	Elaborer un Plan d'Actions des Mobilités Solidaires
	APPROCHE TERRITORIALE DE LA MOBILITE SOLIDAIRE	Action 9.2	Développer une approche territoriale de la mobilité solidaire et inclusive sur des Territoires pilotes

Le Schéma de services au public en Vaucluse 2024-2029 est joint en annexe de la Charte et consultable en ligne sur [Schéma Départemental des Services au Public en Vaucluse - Vaucluse](#)

# SIGNATAIRES

 <p>Préfecture de Vaucluse</p> <p><b>PRÉFET DE VAUCLUSE</b></p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Signature</p>	 <p>Département de Vaucluse</p> <p>Signature</p>
--	--

 <p>Région Provence Alpes-Côte d'Azur</p> <p>Signature</p>	 <p>Agence Régionale de Santé</p> <p>Signature</p> <p>Signé et certifié par yousign</p>	 <p>Association des Maires du Vaucluse</p> <p>Signature</p>
 <p>Caisse d'Allocations Familiales (CAF)</p> <p>Signature</p>	 <p>Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)</p> <p>Signature</p>	 <p>Mutualité Sociale Agricole (MSA)</p> <p>Signature</p>
 <p>France Travail</p> <p>Signature</p> <p>Signé le 25/04/2025</p> <p>Signé et certifié par yousign</p>	 <p>La Poste</p> <p>Signature</p> <p>Signé le 23/04/2025</p> <p>Signé et certifié par yousign</p>	 <p>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)</p> <p>Signature</p>

 <p>Communauté d'agglomération Grand Avignon</p> <p><i>GRAND AVIGNON</i></p> <p>Signé le 24/04/2025   Signé et certifié par you sign</p>	 <p>Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (COVE)</p> <p>Signature</p>	 <p>Communauté d'agglomération Sorgues du Comtat</p> <p>Signature</p>
 <p>Communauté d'agglomération Monts de Vaucluse</p> <p><i>LMV</i></p> <p>Signé le 23/04/2025   Signé et certifié par you sign</p>	 <p>Communauté de communes Vaison Ventoux</p> <p>Signature</p>	 <p>Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence</p> <p>Signature</p>
 <p>Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB)</p> <p>Signature</p>	 <p>Communauté communes Ventoux Sud</p> <p>Signature</p>	 <p>Communauté de Communes Enclave des Papes Grignon</p> <p>Communauté communes Enclave des Papes Pays de</p> <p>Signature</p>
 <p>Communauté de communes Pays d'Apt Luberon</p> <p>Signature</p>		 <p>Communauté de communes Pays d'Orange en Provence</p> <p>Signature</p>
 <p>Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse</p> <p><i>CCPSMV</i></p> <p>Signé le 28/04/2025   Signé et certifié par you sign</p>		 <p>Communauté de communes Rhône Lez Provence</p> <p>Signature</p>



# Services au public en Vaucluse



  
**PRÉFET  
DE VAUCLUSE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **Département  
de  
VAUCLUSE**

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20210315-2025-61-DE  
Date de télétransmission : 21/05/2025  
Date de réception préfecture : 21/05/2025